Appel à projets pour les artistes et écrivain(e)s de la relève à Montréal

Montréal, 21 juillet 2020 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, le **Conseil des arts de Montréal**, en collaboration avec **Culture Montréal**, lancent un appel de projets aux artistes et aux écrivain(e)s de la relève qui souhaitent obtenir une première bourse du CALQ. Il s'agit du premier volet de l'Entente territoriale en lien avec la collectivité de l'Île de Montréal.

Les artistes et écrivain(e)s de la relève ont jusqu'au 1er octobre 2020 pour déposer leurs projets auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le montant maximal accordé à l'artiste sélectionné sera de **15 000 $**.

Les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques qui déposent un dossier sont invité(e)s à adopter une vision inclusive en considérant les personnes issues de minorités, comme les membres des communautés culturelles, les autochtones, ainsi que les personnes handicapées, dans l'élaboration de leur projet.

À propos du programme
Ce programme vise à encourager les initiatives artistiques et littéraires en accordant une première bourse à un artiste ou écrivain(e)s de la relève de la région de Montréal. Le Conseil des arts et des lettres du Québec souhaite ainsi contribuer au développement des artistes et écrivain(e)s de la relève de toutes origines.

Ce volet s'adresse aux artistes et écrivain(e)s de la relève n'ayant jamais reçu de bourse du Conseil, ayant moins de cinq années de pratique artistique professionnelle et œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, chanson, cinéma et vidéo, conte, danse, littérature, métiers d'art, musique, recherche architecturale et théâtre.

Pour obtenir des précisions supplémentaires sur cet appel à projets, les artistes peuvent contacter Lyne Lanthier, chargée de programmes au CALQ, au 514-864-2006 ou par courriel à lyne.lanthier@calq.gouv.qc.ca.

À propos de l'Entente de partenariat territorial avec la collectivité de la région de Montréal
Le Programme de partenariat territorial de l'île de Montréal est né d'une entente triennale (2019-2022) pour laquelle un montant de 750 000 $ a été investi par les partenaires pour soutenir des projets d'artistes et d'organismes artistiques montréalais. Le programme se décline en deux volets distincts, l'un soutenu par le CALQ et l'autre par le Conseil des arts de Montréal (CAM).

À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec
Le Conseil des arts et des lettres du Québec investit dans l'imaginaire et célèbre les succès de celles et ceux qui créent des œuvres artistiques et littéraires marquantes, qui forgent notre identité culturelle et la font rayonner. Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil soutient dans

toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. En décernant ce prix, le Conseil poursuit son objectif de reconnaissance publique en démontrant son appui aux créateurs dont les réalisations se distinguent par leur qualité et leur rayonnement.

À propos du Conseil des arts de Montréal
Partenaire dynamique de la création artistique professionnelle montréalaise, le Conseil des arts de Montréal repère, accompagne, soutient et reconnait l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques. Il encourage l'ouverture, la découverte et l'audace au cœur du paysage artistique montréalais par ses actions. Depuis 1956, le Conseil des arts de Montréal contribue par ses actions structurantes au développement de « Montréal, métropole culturelle ».

À propos de Culture Montréal
Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le Ministère de la Culture et des Communications.

– 30 –

Source :
Mélinda Wolstenholme
Directrice des communications
Culture Montréal
T — 514 845-0303, poste 227
communications@culturemontreal.ca
culturemontreal.ca
Facebook — Twitter — Instagram

Renseignements :
Karine Côté
Conseillère en communication et à la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
T — 418 528-2589 ou
1 800 608-3350
Facebook — Twitter

Renseignements :
Tania Orméjuste
Directrice des communications et des initiatives territoriales
Conseil des arts de Montréal
T — 514 280-3991